



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Se-Unsa : En avant l'Ecole à Mayotte !**

Le Se-Unsa Mayotte tient à apporter son entier soutien aux enseignants des écoles de Mayotte dans la lutte qu'ils mènent depuis bien des années concernant, entre autre, leur statut et leur rémunération. Leurs revendications, notamment pour l'indexation, sont à nos yeux tout à fait légitimes.

Par ailleurs, le Se-Unsa revendique depuis bien longtemps la mise en place d'une prime de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) au niveau national pour les PE et instituteurs, comme en bénéficie déjà le second degré. A Mayotte, comme partout, le travail des enseignants des écoles pour le suivi des élèves en difficultés, pour les relations avec les familles et pour l'orientation doit être reconnu et pris en compte comme il se doit.

Ce débat ne doit pas non plus occulter la grande problématique actuelle de l'application des rythmes scolaires à Mayotte, avec localement des décisions unilatérales et inapplicables de la part du Vice-Rectorat. Le Se Unsa Mayotte assure la défense de la profession mais aussi l'intérêt des enfants. Comment expliquer que bien des écoles à Mayotte fonctionnera l'an prochain en début de matinée puis en fin d'après midi ?

Sur l'ensemble des ces points, le Se-Unsa Mayotte restera très vigilant et portera haut et fort ses positions.

#### CONTACT PRESSE :

Jean Luc André Robert, secrétaire général du Se-UNSA Mayotte  
06 39 22 26 16 – Mail : 976@se-uns.org

Vincent CABIROL , secrétaire Communication du Se-Unsa Mayotte  
06 39 61 14 83 – mail : vincent.cabirol@gmail.com

Eric Hourcade, secrétaire délégué Agents non-titulaires du Se-Unsa Mayotte  
06 39 61 09 10 – Mail : ehourcade7@yahoo.fr

